

BP REA

Brevet Professionnel

Responsable d'Entreprise Agricole

En continu ou par apprentissage (niveau 4)

RNCP : 29257

Vendôme-Areines



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le parcours de formation proposé permet au stagiaire d'acquérir les compétences et de réfléchir son projet professionnel pour devenir acteur de son installation. Le responsable d'entreprise agricole et les salarié-es hautement qualifié-es peuvent exercer leurs activités dans des types d'entreprises très différents, en fonction du secteur d'activité, de la taille, du statut juridique, du mode de production ou de l'organisation sociale de l'entreprise ainsi qu'en fonction des réseaux et du territoire dans lesquels les activités de l'entreprise s'inscrivent.

PUBLIC CIBLÉ & PRÉREQUIS

En continu	Par apprentissage
Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC)	
Ou avoir suivi une seconde générale en intégralité Ou justifier d'un an d'expérience dans le domaine agricole Ou trois ans dans un autre domaine	
Avoir 18 ans	Avoir 16 ans
Demandeur d'emploi ou salariés	Jeunes sortants d'étude ou demandeur d'emploi Age plafond : 29 ans *

COÛTS ANNEXES

- Restauration et hébergement possible sur le site (selon les tarifs en vigueur et capacités).

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE SÉLECTION

- Remplir un dossier d'inscription
- Présélection sur dossier
- Entretien de motivation

MODALITÉS D'ALTERNANCE ET DURÉE DE LA FORMATION

La formation suit un calendrier fourni en début de formation, celle-ci dure 10 mois de septembre à juin.

- 980 heures (28 semaines) en centre
- 350 heures (10 semaines) en stages

DÉLAI D'ACCÈS

- Entrées et sorties permanentes selon le positionnement.

COÛTS, FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

	Coûts	Financement	Rémunération
Demandeurs d'emploi	10,5€/h/stagiaire	Région Centre	Région Centre ou Pôle emploi
Salariés	15€/h/stagiaire	Transition Pro/CPF	Entreprise
Contrat apprentissage ou professionnalisation	6925€	OPCO	Entreprise

Nous contacter pour plus de renseignements

* Dégagements possibles dans le cadre d'une RQTH ou d'activité sportive de haut niveau

ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les référents handicap sont à votre écoute pour adapter au mieux votre parcours de formation.

CONTACT ET INSCRIPTION :

02.54.77.69.37

Coordonnatrice : Mme GUÉRIN Quitterie

VENDÔME
8-12 rue de la vallée du Loir
BP106 – 41106 VENDÔME CEDEX
cfppa.vendome@educagri.fr
Tel : 02.54.77.69.37

BLOIS
5-7 rue des Grands champs
41000 BLOIS
cfa.loiretcher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

MONTOIRE
6 rue de l'Agriculture
41800 MONTOIRE SUR LE LOIR
cfa.loiretcher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

CONTENUS DE LA FORMATION

- Agronomie – Biologie végétal et animale – Productions agricoles animales et végétales – Commerce et filière – Comptabilité, gestion et fiscalité – Droits du travail – Stratégie de l'entreprise et opportunités – Informatique – Connaissance du milieu professionnel et interprofessionnel – Fermoscopie et diagnostic de l'entreprise agricole – Unité capitalisable Régionale

CAPACITÉS VISÉES	ACTIVITÉS
Se situer en tant que professionnel	Développer une culture professionnelles en lien avec le vivant Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation
Piloter le système de production	Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements - Gérer le travail
Conduire le processus de production dans l'agroécosystème	Combiner les différentes activités liées aux productions Mettre en oeuvre les opérations liées à la conduite des productions
Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise	Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique
Valoriser les produits ou services de l'entreprise	Commercialiser un produit ou un service Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif
S'adapter à des enjeux professionnels particuliers	Acquérir des capacités professionnelles supplémentaires, relatives à un savoir-faire particulier, permettant l'adaptation régionale ou l'adaptation à l'emploi (UCARE) (UCARE A Transformation ou UCARE B Services ou UCARE C Production)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel :
 - Échanges et analyses de pratiques
 - Mises en situation professionnelle
 - Pratiques sur plateaux techniques
 - Visites d'entreprise
 - Interventions de professionnels
- Chaque apprenant bénéficie d'un accompagnement par un formateur référent.
Individualisation du parcours de formation : élaboration d'un Plan Individuel de Formation.

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

- Certificat de spécialisation
- Chef-fe d'entreprise agricole / Responsable d'atelier d'élevages ou de cultures / Salarié-e d'élevages et/ou de cultures

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Unités capitalisables (UC) au cours de l'année lors d'épreuves orales sous forme d'un entretien d'explicitation devant un jury de professionnels et de formateurs.
Réalisation écrite de dossiers thématiques et soutenance orale devant un jury de professionnels.
En cas d'échec d'une UC possibilité de la repasser pendant 5 ans.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

- Tenue de travail adaptée à la formation professionnelle.

MODALITÉS DE VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire sous réserve de justifier d'un an d'expérience

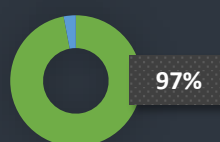
AIDES (pour les apprentis)

- Aides au permis de conduire
- Carte étudiante des métiers
- Accompagnement à la recherche d'un maître d'apprentissage
- Accompagnement à la signature du contrat d'apprentissage

LES PLUS DE LA FORMATION

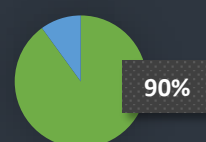
- + Formation gestes et postures
- + Formation SST
- + Sorties pédagogiques
- + Atelier d'agroéquipement
- + Plateaux techniques

Réussite



Année 2021-2022

Satisfaction



Année 2022-2023

